

**Centre d'aide aux victimes d'actes
criminels de la Mauricie**

États financiers
Au 31 mars 2022

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme perçoit des produits de dons sous forme de contributions pénales ou autres pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges, l'actif à court terme, l'actif net et les flux de trésorerie.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation - Budget

Le budget a été préparé par l'Organisme sur la base d'hypothèses comptables et financières, conséquemment, nous n'exprimons pas d'opinion sur ce budget.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations obtenues à la date du présent rapport se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Trois-Rivières, Canada
Le 14 juin 2022

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A113350

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

PRODUITS

Subventions

Financement de base

1 382 450 \$ 1 461 670 \$

Programme de mesures de rechange général (annexe B)

27 124 5 037

Programme Enfants Témoins (annexe C)

18 638 -

Dons

192 -

Intérêts

12 13

Sommes versées par les contrevenants

29 392 34 738

Supervision de stages

- 206

Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

4 225 -

1 462 033 1 501 664

CHARGES

Salaires et avantages sociaux

1 275 630 1 217 198

Assurances

6 268 4 444

Cotisations et associations

7 602 9 364

Déplacements et représentation

10 550 8 221

Documentation et abonnements

511 813

Entretien et réparations

14 128 10 111

Fournitures de bureau et papeterie

14 503 7 870

Frais bancaires

2 689 2 379

Frais Covid-19

1 588 10 868

Frais d'activités

1 514 3 063

Frais d'impression

4 604 4 697

Frais de formation

11 170 5 469

Location d'équipement

2 051 2 051

Loyer

77 246 69 949

Publicité

1 559 587

Services professionnels

19 456 20 198

Télécommunications

8 997 9 748

Amortissement des immobilisations corporelles

12 075 9 859

1 472 141 1 396 889

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR
LES CHARGES

(10 108) \$ 104 775 \$

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022 **2021**

	Investi en immobilisations corporelles	Affectations externes aux contributions pénales	Affectations externes au programme de remboursement des proches	Non affecté	Total
SOLDE, début de l'exercice	24 905 \$	107 391 \$	- \$	329 870 \$	462 166 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(7 850)	-	-	(2 258)	(10 108)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	9 288	-	-	(9 288)	-
Affectations externes (note 9)	-	21 000	4 000	(25 000)	-
SOLDE, fin de l'exercice	26 343 \$	128 391 \$	4 000 \$	293 324 \$	462 166 \$

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

BILAN

Au 31 mars

2022

2021

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	697 678 \$	630 422 \$
Placements (note 3)	8 683	8 691
Créances	14 258	9 874
Frais payés d'avance	-	4 202

720 619 653 189

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

64 372 24 905

784 991 \$ 678 094 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 5)	152 000 \$	135 011 \$
Subventions reportées (note 6)	142 904	80 917

294 904 215 928

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)

38 029 -

332 933 215 928

ACTIF NET

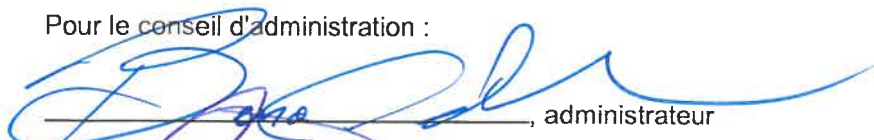
Investi en immobilisations corporelles	26 343	24 905
Affectations externes aux contributions pénales	128 391	107 391
Affectations externes au programme de remboursement des proches	4 000	-
Non affecté	293 324	329 870


452 058 462 166

784 991 \$ 678 094 \$

ENGAGEMENT (note 10)

Pour le conseil d'administration :


_____, administrateur


_____, administrateur

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(10 108) \$	104 775 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 075	9 859
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(4 225)	-
	(2 258)	114 634
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	(4 384)	2 392
Frais payés d'avance	4 202	(4 202)
Dettes de fonctionnement	16 989	(1 100)
Subventions reportées	61 987	73 063
	76 536	184 787

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles, net de l'aide gouvernementale de 42 254 \$ (2021 - 0 \$)	(9 288)	(5 229)
---	---------	---------

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

67 248 179 558

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice

639 113 459 555

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice

706 361 \$ 639 113 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme se composent des éléments suivants :

Encaisse	697 678 \$	630 422 \$
Placements	8 683	8 691
	706 361 \$	639 113 \$

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, rend des services aux victimes d'actes criminels. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de placements sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes, et les durées ou le taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durées ou taux
Améliorations locatives	linéaire	5 ans
Équipement informatique	linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	linéaire	10 ans
Serveur	solde décroissant	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Avantages sociaux futurs

L'Organisme offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur. Les coûts des services passés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel la mise en place du régime a lieu ou au cours duquel une entente au sujet de la modification du régime est conclue.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. PLACEMENTS

	2022	2021
Compte placement affaires à taux d'intérêt variable, sans échéance	8 683 \$	8 691 \$

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	15 743 \$	11 330 \$	4 413 \$	6 200 \$
Équipement informatique	111 708	57 964	53 744	9 955
Mobilier de bureau	98 089	92 395	5 694	6 670
Serveur	12 480	11 959	521	2 080
	238 020 \$	173 648 \$	64 372 \$	24 905 \$

Au cours de l'exercice, l'Organisme a radié de l'équipement informatique pour cause de désuétude.

5. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Comptes fournisseurs	8 258 \$	9 000 \$
Salaires et vacances courus	115 691	102 697
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	28 051	23 314
	152 000 \$	135 011 \$

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

6. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	2022	2021
SOLDE, début de l'exercice	80 917 \$	7 854 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(45 763)	(5 037)
Montants reçus au cours de l'exercice	107 750	78 100
SOLDE, fin de l'exercice	142 904 \$	80 917 \$
Composition du solde :		
Programme de mesures de rechange général	35 692 \$	32 817 \$
Programme Enfants Témoins	107 212	48 100
	142 904 \$	80 917 \$

7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles a servi à l'acquisition d'équipement informatique. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2022	2021
SOLDE, début de l'exercice	- \$	- \$
Montants reçus au cours de l'exercice	42 254	-
Montants amortis dans les résultats	(4 225)	-
SOLDE, fin de l'exercice	38 029 \$	- \$

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2022

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le coût total comptabilisé à titre du régime de retraite à cotisations définies de l'Organisme se présente comme suit :

	2022	2021
Régime de retraite	34 786 \$	26 909 \$

9. AFFECTATIONS EXTERNES

Au cours de l'exercice, l'Organisme a effectué des affectations externes en fonction des règles édictées par le BAVAC comme suit :

- un montant de 21 000 \$ lié aux contributions pénales reçues. Ce montant sera utilisé pour développer de nouveaux projets;
- un montant de 4 000 \$ lié au programme de remboursement des proches. Cette somme ne pourra être utilisée sans une décision du conseil d'administration et ne pourra pas être utilisée à des fins autres que le projet identifié par le ministère de la Justice du Québec.

10. ENGAGEMENT

Bail

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en avril 2031 pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 707 570 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2023 -	77 897 \$
2024 -	77 897 \$
2025 -	77 897 \$
2026 -	77 897 \$
2027 -	77 897 \$

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances.

Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

A - RÉSULTATS - CAVAC

	Réel	Budget	Écart
PRODUITS			
Subventions			
Financement de base	1 382 450 \$	1 382 450 \$	- \$
Programme de mesures de rechange général	27 124	30 000	(2 876)
Programme Enfants Témoins	18 638	77 750	(59 112)
Dons	192	-	192
Intérêts	12	25	(13)
Sommes versées par les contrevenants	29 392	25 000	4 392
Supervision de stages	-	3 000	(3 000)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	4 225	-	4 225
	1 462 033	1 518 225	(56 192)
CHARGES			
Frais salariaux			
Salaires	1 094 783	1 321 696	(226 913)
Avantages sociaux	180 847	211 751	(30 904)
Frais de logement			
Loyer	77 246	72 858	4 388
Entretien et réparations	7 752	4 890	2 862
Frais d'administration			
Assurances	6 268	4 750	1 518
Cotisations et associations	7 602	9 368	(1 766)
Documentation et abonnements	511	700	(189)
Frais bancaires	2 689	2 190	499
Frais Covid-19	1 588	-	1 588
Frais de déplacement	10 550	13 500	(2 950)
Frais de formation	11 170	13 217	(2 047)
Frais de représentation	-	200	(200)
Publicité	1 559	1 800	(241)
Services professionnels	19 456	16 320	3 136
Frais de bureau			
Entretien et réparations - informatique	6 376	4 000	2 376
Fournitures de bureau et papeterie	14 503	10 500	4 003
Frais d'impression	4 604	4 745	(141)
Location d'équipement	2 051	2 093	(42)
Télécommunications	8 997	8 550	447
Équipement			
Amortissement des immobilisations corporelles	12 075	-	12 075
Frais d'activités			
Activités de reconnaissance	1 092	1 100	(8)
Frais des bénévoles	-	400	(400)
Frais du conseil d'administration	422	3 800	(3 378)
	1 472 141	1 708 428	(236 287)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(10 108) \$	(190 203) \$	180 095 \$

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2022

2021

B - PROGRAMME DE MESURES DE RECHANGE GÉNÉRAL

SUBVENTION - FAVAC	27 124 \$	5 037 \$
CHARGES		
Salaires	24 377	4 380
Charges sociales	2 747	657
	27 124	5 037
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$

C - PROGRAMME ENFANTS TÉMOINS

SUBVENTION - FAVAC	18 638 \$	- \$
CHARGES		
Salaires	15 083	-
Charges sociales	1 659	-
Fournitures de bureau et papeterie	1 896	-
	18 638	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$